

Nature de l'hébergement Accommodation type	Etoiles / Stars	Prix / nuit / personne Rate / night / person
Palace	–	3,00 €
Hôtels, Résidences de tourisme, Meublés de tourisme (ex gîtes) <i>Hotels, Holiday residences, Holiday cottages (ex gîtes)</i>	★★★★★	2,00 €
	★★★★	1,40 €
	★★★	0,90 €
	★★	0,75 €
	★	0,60 €
Villages de vacances	★★★★★	0,75 €
	★★★★	
	★★★	0,60 €
	★★	
	★	
Chambres d'hôtes	Non classées	0,60 €
Terrains de camping et de caravanage et tout autre terrain d'hébergement de plein air de caractéristiques équivalentes (aire naturelle, plein air type mobil'home, yourte, tipi, cabanes perchées, conteneurs aménagés...), aires de camping-cars et parcs de stationnement touristique par tranche de 24 h <i>Campsites and caravan sites and other outdoor accommodation with equivalent characteristics (natural area, mobil'home, yurt, teepee, huts in trees, converted containers...), camping-cars areas, tourism parks by 24 hours</i>	★★★★★	0,50 €
	★★★★	0,50 €
	★★★	0,50 €
Terrains de camping et de caravanage et tout autre terrain d'hébergement de plein air de caractéristiques équivalentes (aire naturelle, plein air type mobil'home, yourte, tipi, cabanes perchées, conteneurs aménagés...) <i>Campsites and caravan sites and other outdoor accommodation with equivalent characteristics (natural area, mobil'home, yurt, teepee, huts in trees, converted containers...)</i>	★★	0,20 €
	★	0,20 €
Terrains de camping non classés (cf.loi de finances 2017) <i>Unclassified campsites</i>	Non classés	0,20 €
Tout hébergement en attente de classement ou sans classement <i>All accommodation unclassified</i>	Non classé <i>Not classified</i>	5 % du coût de la nuitée HT, plafonné à <u>2,30 €</u>  Voir explications au verso

EXONERATIONS 2020 / 2020 EXEMPTIONS

- Les personnes mineures (moins de 18 ans).
People under 18.
- Les personnes bénéficiant d'un hébergement d'urgence ou d'un relogement temporaire.
People living in an emergency housing or temporary rehousing.
- Les titulaires d'un contrat de travail saisonnier employés dans une commune du territoire de Tulle aggro.
People with seasonal employment contract within the Tulle aggro territory.

Pour les hébergements en attente de classement ou sans classement :

Comment calculer la taxe de séjour de 5 % de la nuitée HT ?

Exemple 1 : Montant du loyer : 500 € pour 4 personnes (2 adultes + 2 enfants mineurs) pour 1 semaine (soit 7 nuits).

1- la nuitée est ramenée au coût par personne (que ces personnes soient assujetties ou exonérées)	500 € / 4 personnes = 125 € 125 € / 7 nuits = 17,86 € (le coût de la nuitée par personne).
2- La taxe est calculée sur le coût de la nuitée recalculée Rappel : plafond applicable : 2,30 € défini par la loi	5 % de 17,86 € = 0,89 € par nuitée et par personne (plafonné à 2,30 €) Le taux de 0,89 € < 2,30 €, le taux à appliquer est de 0,89 €.
3- Chaque personne assujettie paye la taxe de séjour	Pour les 2 adultes : 0,89 € x 2 adultes x 7 nuits = 12,46 €

L'hébergeur demandera à ses clients le montant de 12,46 €, somme qu'il devra reverser en totalité à Tulle aggro.

Exemple 2 : Montant du loyer : 1 350 € pour 4 personnes (2 adultes + 2 enfants mineurs) pour 1 semaine (soit 7 nuits).

1- la nuitée est ramenée au coût par personne (que ces personnes soient assujetties ou exonérées)	1 350 € / 4 personnes = 337,50 € 337,50 € / 7 nuits = 48,21 € (le coût de la nuitée par personne).
2- La taxe est calculée sur le coût de la nuitée recalculée Rappel : plafond applicable : 2,30 € défini par la loi	5 % de 48,21 € = 2,41 € par nuitée et par personne (plafonné à 2,30 €) Le taux de 2,41 € > 2,30 €, le taux à appliquer est de 2,30 €.
3- Chaque personne assujettie paye la taxe de séjour	Pour les 2 adultes : 2,30 € x 2 adultes x 7 nuits = 32,20 €

L'hébergeur demandera à ses clients le montant de 32,20 €, somme qu'il devra reverser en totalité à Tulle aggro.

Exemple 3 : Montant du loyer : 860 € pour 6 personnes (4 adultes + 2 enfants mineurs) pour 1 semaine (soit 7 nuits).

4- la nuitée est ramenée au coût par personne (que ces personnes soient assujetties ou exonérées)	860 € / 6 personnes = 143,33 € 143 € / 7 nuits = 20,48 € (le coût de la nuitée par personne).
5- La taxe est calculée sur le coût de la nuitée recalculée Rappel : plafond applicable : 2,30 € défini par la loi	5 % de 20,48 € = 1,02 € par nuitée et par personne (plafonné à 2,30 €) Le taux de 1,02 € < 2,30 €, le taux à appliquer est de 1,02 €.
6- Chaque personne assujettie paye la taxe de séjour	Pour les 4 adultes : 1,02 € x 4 adultes x 7 nuits = 28,56 €

L'hébergeur demandera à ses clients le montant de 28,56 €, somme qu'il devra reverser en totalité à Tulle aggro.

